

MRC D'ABITIBI-OUEST



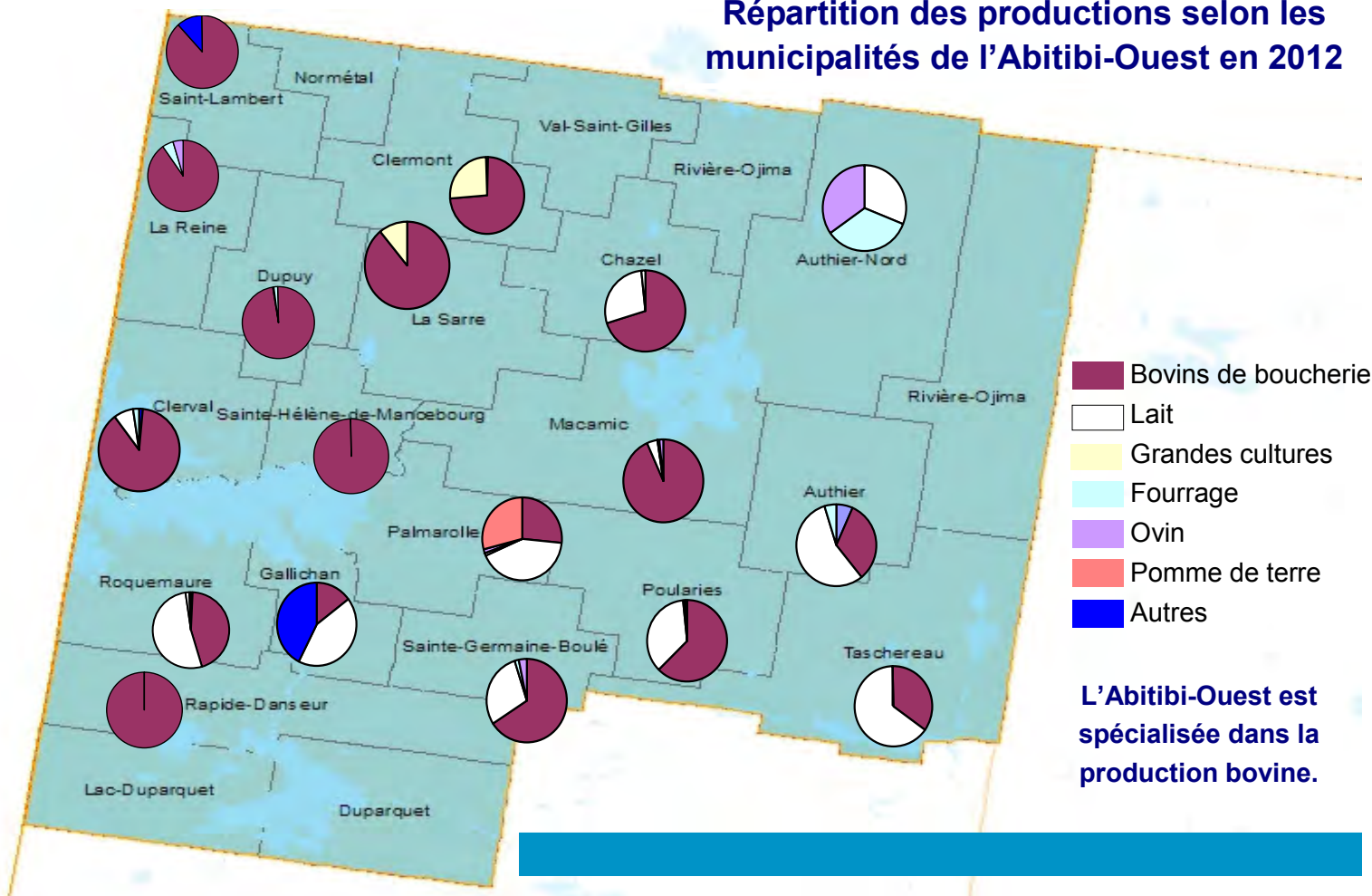
- ⇒ La MRC occupe 3 321,9 km² de terre ferme. Cette superficie est caractérisée par la présence d'immenses plaines argileuses légèrement ondulées.
- ⇒ Plus de 60 % des terres de la MRC sont protégées par la zone agricole permanente, mais seulement 609 km² appartiennent aux producteurs agricoles.
- ⇒ Elle regroupe 21 municipalités et 2 territoires non organisés.
- ⇒ La population est de 20 759 habitants, ce qui correspond à 15 % de la population régionale.

REVENU AGRICOLE PAR PRODUCTION

Productions principales	Nombre d'entreprises	%	Revenus	%
Bovins de boucherie	85	54 %	29 391 498 \$	68 %
Bovins laitiers	30	19 %	9 290 265 \$	22 %
Grandes cultures	11	7 %	1 383 664 \$	3 %
Fourrages	13	8 %	387 294 \$	1 %
Production ovine et caprine	8	5 %	505 830 \$	1 %
Autres	10	7 %	1 956 719 \$	5 %
TOTAL	157	100 %	42 915 271 \$	100 %

Les entreprises agricoles d'Abitibi-Ouest inscrites au MAPAQ au 31 décembre 2012 étaient au nombre de 157. Leurs activités principales étaient la production de bovins de boucherie et la production laitière. Le revenu agricole brut engendré par l'ensemble des productions de la MRC était évalué à 42 915 271 \$. Les municipalités de Macamic, Palmarolle, Ste-Germaine-Boulé et Clerval produisent 62 % de ce revenu.

Répartition des productions selon les municipalités de l'Abitibi-Ouest en 2012



Capital investi

Les entreprises agricoles d'Abitibi-Ouest ont une valeur moyenne de 773 630 \$ selon la compilation des éléments d'actifs effectuée par Statistique Canada lors du Recensement de 2011. Elle est supérieure à la moyenne régionale qui est de 731 898 \$. Ce montant tient compte de la machinerie, du matériel et équipements agricoles, des terres et des bâtiments, ainsi que des animaux. Par contre, les quotas laitier et avicole ne sont pas compris.

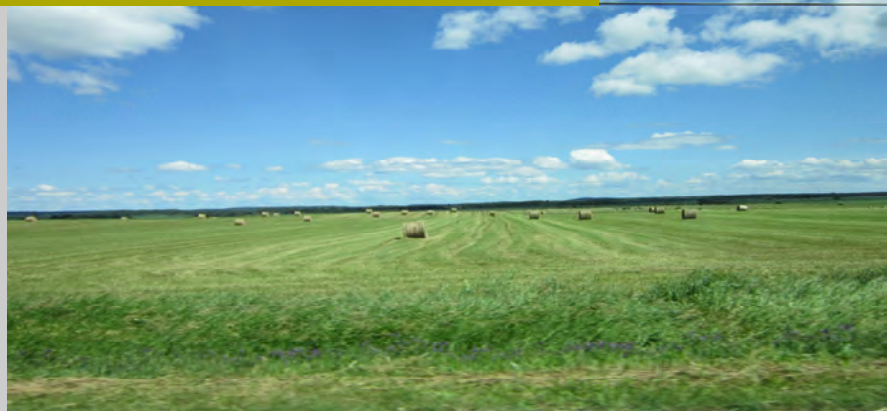


Les superficies

- Les 157 entreprises agricoles possèdent un total de 60 891 hectares.
- Les boisés, terres en friche et superficies non cultivées occupent 33 % de cette superficie.
- Les fourrages, les pâturages et les prairies constituent 60 % de ces superficies.
- Les grandes cultures représentent seulement 6 %.

Le cheptel

- ⇒ Vaches de boucherie : 10 748 têtes
- ⇒ Vaches laitières : 1 441 têtes
- ⇒ Porc : 913 têtes
- ⇒ Brebis de boucherie : 1 787 têtes



LA TRANSFORMATION ET MISE EN MARCHÉ



Selon le répertoire agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue, 9 entreprises exercent dans la transformation des produits agricoles en Abitibi-Ouest

Produits transformés	Nombre d'entreprises*
Boissons alcoolisées et non alcoolisées	2
Boucherie et charcuterie	1
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie	1
Confitures, compotes, gelées	2
Fromages et produits laitiers	3
Miel et produits dérivés	1
Transformation de légumes	1
Transformation de fruits et petits fruits	4
Autres produits	1

*Une entreprise peut transformer un ou plusieurs produits.
www.gouteznotreregion.ca

⇒ La mise en marché s'appuie sur des initiatives locales comme *Vitalipré*, *Alléchamps*, le *Marché des saveurs de l'Abitibi-Ouest*, le marché *C. Filiatrault fruits et légumes* et les marchés publics en Abitibi-Témiscamingue.

⇒ Les entreprises agricoles de la région commercialisent aussi leurs produits par l'entremise des groupes Sobeys, Metro, Ben Deshaies à Amos et Promotions-Agro à Val-d'Or.

⇒ 25 restaurants sont inscrits au site touristique de la MRC.
www.tourisme-abitibi-temiscamingue.org

⇒ 4 entreprises proposent des activités agrotouristiques.
www.gouteznotreregion.ca



Provenance des statistiques : Bases de données et publications du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de l'Institut de la Statistique du Québec et de Statistique Canada.

Avertissement : En raison de la disponibilité des sources de données, la présente édition des Portraits agroalimentaires de l'Abitibi-Témiscamingue comporte quelques différences par rapport aux années antérieures. Pour cette raison, les possibilités de comparaison des données d'une année à l'autre sont réduites.

Réalisation : Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Photos : Daphné Touzin, Élisabeth Sénéchal, Pierre de Grâce, Éric Labonté, MAPAQ